

NORME FRANÇAISE

BOIS

MANCHES DE MARTEAUX A MAIN
EN CORNOUILLER (*)NF
B 54-522

Décembre 1953

I. — GÉNÉRALITÉS

DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme a pour objet de fixer les caractéristiques dimensionnelles des manches de marteaux à main en cornouiller.

DÉSIGNATION

Un manche de marteau à main en cornouiller se désigne par les indications suivantes : sa longueur et la référence à la présente norme, énumérées dans l'ordre indiqué.

Exemple de désignation :

Manche de marteau à main en cornouiller 400, NF B 54-522.

II. — SPÉCIFICATION

I. — DIMENSIONS ET TOLÉRANCES

A — DIMENSIONS

a) Dimensions principales en millimètres

Longueur totale du manche (L)	250	300	350	400	450	500	600	700
Longueur de l'emmanchure (l)	55	65	70	80	90	100	115	130
Section de l'emmanchure (a × b)	14×22	17×25	20×27	23×31	26×34	28×38	30×40	30×40
Section du corps côté emmanchure (c × d)	11×19	14×22	15×23	18×26	23×29	26×36	28×38	28×38
Section du corps au gros bout (e × f) ..	15×23	21×25	22×28	25×31	27×33	23×33	25×35	25×35

(*) Les emmanchures satisfont à la norme NF E 71-013.

Enquête positive

de validité

Homologuée le
31 décembre 1953
J. O. du 19-3-54

JUIL. 1974

© AFNOR

b) Caractéristiques d'exécution (voir figure ci-dessous).**1 — Tête et corps**

La tête et le corps du manche sont de section ovale.

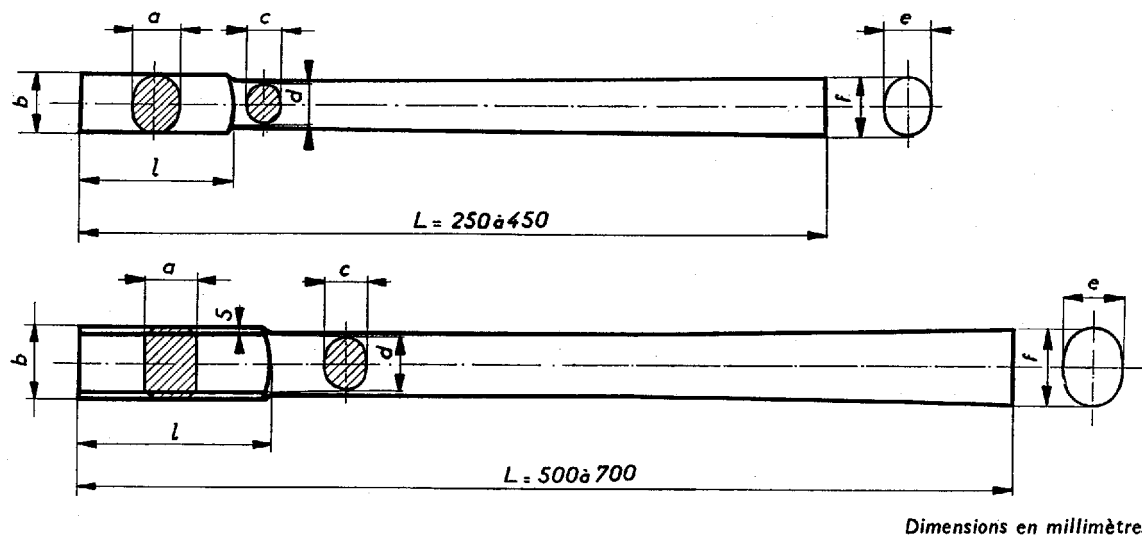
Le corps, de forme tronconique, a une longueur et des sections côté emmanchure ($c \times d$), et au gros bout (tête $e \times f$), variables suivant la longueur (L) du manche.

Son raccordement avec l'emmanchure se fait par un arrondi.

2 — Emmanchure

L'emmanchure a une longueur (l) et une section ($a \times b$), variables suivant la longueur du manche.

Sa section est ovale pour les longueurs de manches de 250 mm à 450 mm ; elle est rectangulaire pour les longueurs de manches de 500 mm à 700 mm, et dans ce cas les arêtes de l'emmanchure peuvent comporter sur toute leur longueur un chanfrein de 5 mm $\times$ 5 mm.

3 — Figure**B — TOLÉRANCES SUR DIMENSIONS**

Sections : $\pm 1\%$.

Longueur totale : $\pm 1\%$ avec au maximum ± 5 mm.

Longueur de l'emmanchure : $\pm 1\%$.

II. — CARACTÉRISTIQUES DES BOIS

a) Qualité du bois — voir norme NF B 54-500.

b) Finition. — Après usinage, le manche doit être poli.